



Qu'est-ce que le TROD VIH et AUTOTEST VIH

Le dépistage du VIH permet de savoir si on est infecté par le virus. Le dépistage repose sur la recherche des anticorps contre le VIH-1 et le VIH-2 et de l'antigène P24 du virus. Un test rapide d'orientation diagnostique (TROD VIH) permet d'avoir un résultat en quelques minutes. Un autotest VIH est également disponible

Le **dépistage de l'infection par VIH** est primordial. Un dépistage précoce par rapport à la date de contamination permet à la personne de bénéficier d'un traitement d'autant plus efficace qu'il est commencé tôt.



Les mots clés

HIV- anticorps anti-VIH-Sérologie HIV



Rappel physiologique

Le virus de l'immunodéficience humaine ou VIH (human immunodeficiency viruses ou HIV) est un rétrovirus infectant l'homme et responsable du syndrome d'immunodéficience acquise (sida), qui est un état affaibli du système immunitaire le rendant vulnérable à de multiples infections opportunistes.

Il existe deux types de VIH, les VIH-1 et VIH-2 qui présentent des différences moléculaires. En France, plus de 98% des infections sont dus au VIH-1. Le VIH-2 est moins virulent, moins transmissible et sévit principalement en Afrique de l'Ouest.



Pathologies en rapport

Le VIH est une infection sexuellement transmissible.

Il y a un risque de contamination en cas de rapport sexuel non protégé par un préservatif. Les autres modes de contamination sont la transmission de la mère à l'enfant lors de la grossesse et l'allaitement maternel en cas de mère séropositive, l'exposition muqueuse ou percutanée à du sang contaminé.



Quelles sont les Propriétés du test ?

Le **TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique) VIH** permet d'avoir un résultat en 30 minutes maximum. Il est le plus souvent réalisé sur une goutte de sang prélevé au bout du doigt (il peut être également réalisé à partir du fluide présent sur les gencives). Il détecte les anticorps anti-VIH-1 et anti-VIH-2.

Les **autotests de dépistage de l'infection par le VIH** sont des TROD utilisables par toute personne souhaitant se dépister seule à domicile. Le prélèvement et l'interprétation sont effectués par l'intéressé.

L'autotest permet de détecter des anticorps anti-VIH en 30 minutes à partir d'une goutte de sang ou de fluide sécrété par le tissu gingival



Précautions à prendre avant et ou cours de la réalisation du test

Il est recommandé de pratiquer un dépistage du VIH chez toute personne à risque d'infection par le VIH ou estimant qu'elle a pu avoir un contact avec le VIH.

Toute personne peut se faire dépister quand elle le souhaite, quelle que soit la raison qui la conduit à cette démarche.

Toute personne, hors risque d'exposition à un risque de contamination, devrait faire un test de dépistage VIH au moins une fois dans sa vie entre 15 et 70 ans



Interprétation des résultats

Le TROD VIH : test rapide d'orientation diagnostique du VIH

Si le test est négatif, la personne peut être rassurée pour autant que sa dernière prise de risque d'exposition date de 3 mois ou plus.

Si le test est positif, le résultat doit être confirmé par un test sanguin Elisa 4e génération en laboratoire de biologie médicale.

Le TROD VIH peut être proposé aux personnes éloignées du système de santé, gratuitement, dans certaines associations de lutte contre le VIH habilitées par les ARS et dans les CeGIDD (Centres gratuits d'information, de dépistage et de diagnostic).

Les autotests de dépistage de l'infection par le VIH (ADVIH)

Si le test est négatif, la personne peut être rassurée pour autant que sa dernière prise de risque d'exposition date de 3 mois ou plus.

Si le test est positif, le résultat doit être confirmé par un test sanguin Elisa 4e génération en laboratoire de biologie médicale.

La fiabilité des tests n'est pas parfaite ; il existe des faux positifs (test positif et absence de contamination) et des faux négatifs (test négatif et contamination réelle).

Actuellement, seuls deux autotests VIH disposent d'un marquage CE. Ils sont disponibles en pharmacie et ne sont pas remboursés par l'Assurance maladie. Certaines associations de lutte contre le VIH habilitées par les ARS peuvent, dans certains cas, remettre gratuitement des autotests aux personnes éloignées du système de santé.



Fiches associées

FICHE SEROLOGIE VIH -MY BIOLOGIST



Bibliographie

Nomenclature des actes de biologie médicale en FRANCE

Dépister le VIH -Ameli.fr

ALD n° 7 - Infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH)-HAS-Février 2008

Le développement des autotests à l'officine : état des lieux et rôle du pharmacien

Thèse MARJORIE THOMAS

Rapport de l'Académie Nationale de Pharmacie- Autotest-TROD-Décembre 2017